

28 septembre 2023 : Journée mondiale contre la rage

Cette 17^e édition vise à rappeler que, oui, cette maladie virale existe encore. Si elle a été éliminée en France, elle continue de tuer plus de 60 000 personnes dans le monde chaque année. Parmi eux, quelques voyageurs.

Lors d'une consultation médicale précédant un voyage, on reçoit les vaccins appropriés à sa destination, mais aussi des recommandations, dont celle de ne s'approcher des animaux sauvages ou domestiques à l'étranger. Les chiens notamment. Même s'ils ne sont pas agressifs, et même s'ils n'ont pas l'écume aux lèvres, ils peuvent être infectés par le virus de la rage. Si c'est le cas, une morsure, une griffure ou même une léchouille sur une peau égratignée suffisent pour être contaminé. Or cette maladie transmise par les animaux (zoonose) n'est pas à prendre à la légère.

Certes, il y a de fortes chances pour que l'animal qui a mordu soit sain, mais il vaut mieux ne pas attendre de le savoir pour contacter un centre antirabique. Car à l'apparition des premiers symptômes de la maladie, c'est déjà trop tard : le virus a déjà rejoint le cerveau et créé une telle inflammation que des troubles du comportement (des spasmes phobiques à la vue

d'un verre d'eau, par exemple) commencent à apparaître. Ensuite, des troubles de conscience surviennent ainsi qu'un dérèglement de certaines fonctions du corps (salivation, tension artérielle...), jusqu'à ce que le patient meure. *« Il n'y a aucun moyen de guérir après l'apparition de ces symptômes. En revanche, le traitement prophylactique post-exposition (PPE), s'il est mis en place dans les premiers jours après le contact à risque avec l'animal, est efficace à 100 % »*, explique le Dr. Perrine Parize, responsable adjointe du Centre national de référence de la rage. Il consiste à administrer quatre doses de vaccins sur plusieurs semaines et, si besoin, à injecter directement dans la plaie un sérum contenant des anticorps spécifiques.

La France a été déclarée indemne de rage des mammifères non volants en 2001. Depuis, on y a compté six décès dus à la rage, dont deux infections par des virus de chauves-souris et quatre autres faisant suite à une contamination à l'étranger à l'occasion d'un voyage en pays d'endémie.

En effet, la rage sévit surtout en Asie et en Afrique, et dans une moindre mesure en Amérique du Sud (y compris en Guyane). En cas de contact à risque avec un mammifère dans

ces régions, il faut rejoindre rapidement un centre antirabique. Néanmoins, si le consulat vous indique que le plus proche est à des kilomètres, pas de panique : vous n'êtes pas à un ou deux jours près. La durée d'incubation est en général de plusieurs semaines. *« Cela laisse le temps de développer une immunité grâce au vaccin et donc de prévenir le risque d'infection »*, rassure le Dr. Parize, qui alerte en revanche sur l'attention particulière à porter aux enfants : *« Ils ne disent pas toujours quand ils se font mordre. »* C'est ainsi qu'un garçon de dix ans est mort en 2017 après que sa main ait été mordillée par un chiot au Sri Lanka.

En cas d'expatriation ou de voyage prolongé, les médecins peuvent donc proposer un vaccin préventif. Cependant, ce dernier *« ne protège pas à 100 %, les personnes exposées devront donc se rendre dans un centre antirabique pour recevoir une vaccination complémentaire en cas d'exposition, mais cela donne un délai supplémentaire pour consulter »*, précise le Dr. Parize.

Cet article vous a été proposé par la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF).

